ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Bellechasse 366, 1786 Sugiez

SESPP (Fribourg)
Route d'Englisberg 3
1763 Granges-Paccot

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366, 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

Réf : GS / vj

Sugiez, le 21 février 2025

Préavis de l'EDFR - site Bellechasse

Préavis pour la demande de conduite

1. Identité

Nom	DOUGOUD
Prénom	Mickaël
Date de naissance	26.04.1991
Origine	Suisse
État civil	Célibataire

2. Dates d'exécution de peine

Mesure art. 59 CP.

2 mois accomplis à l'EDFR : le 06.03.2020

3. Situation administrative

Statut de séjour	Suisse
Papiers déposés au sein de l'établissement	Oui

4. Comportement général au sein de l'EDFR

4.1. Cellulaire

Au niveau du cellulaire, M. DOUGOUD respecte le règlement, est ponctuel et a une tenue de cellule correcte. Avec le personnel il est poli, respectueux et peu demandeur. Il fréquente souvent les mêmes détenus.

À ce jour, il occupe une place en régime ouvert (RO).

4.2. Travail

Du	Au	Place travail
25.01.2023	A ce jour	Vaches laitières RO
16.02.2021	24.01.2023	Ateliers interne RF
06.01.2020	15.02.2021	Cultures maraîchères RO

Les prestations de M. DOUGOUD donnent entière satisfaction à ses responsables. Il est décrit comme très actif, malgré son problème de surpoids qui ne le ralentit pas. Au sein de l'équipe, il est fédérateur et à tendance à vouloir exercer une position de leader, que ce soit avec les codétenus ou les collaborateurs. M. DOUGOUD a eu une phase difficile à la suite du dernier réseau, notamment avec le fait de ne pas avoir de congés prévus pour le moment. Il a pu en parler avec son chef d'atelier.

4.3. Sanctions disciplinaires

Date rapport	Raison sanction	Type sanction
08.01.2025	L'aliénation ou la détérioration volontaire ou consécutive d'outils, d'appareils, etc.	Avertissement écrit
18.01.2024	L'acquisition, le trafic et la détention d'armes ou de matières dangereuses ou d'objets interdits	Avertissement écrit
12.02.2021	Possession de moyen de communication illicites	Privation TV 2 semaines

4.4. Formation

Il s'est formé afin de pouvoir conduire des tracteurs et autres véhicules. Il suit également des cours auprès du service de formation.

4.5. Sport

Il n'a plus de séance hebdomadaire avec le coach, mais a accès à la salle de sport et s'y rend régulièrement. Il est content de pouvoir le faire et se détache de plus en plus du regard des autres lors des séances dans la salle de fitness.

4.6. Social

Au niveau social, M. DOUGOUD est ponctuel et démontre une bonne attitude durant les entretiens. Il sollicite rarement le Service Social. Il a été vu dernièrement dans le cadre de la mise en place des conduites socio-thérapeutiques ainsi que pour les conduites liées au permis de conduire de tracteur. Il demande systématiquement un entretien à la suite des conduites socio thérapeutiques afin de faire le point sur la sortie dans le but de pouvoir progresser. Il a également pris le temps de parler avec son référent social des difficultés à la suite du dernier réseau. Il mentionne voir du sens aux conduites, malgré qu'il n'ait pas accès aux congés actuellement.

5. Relation externe

L'intéressé entretient régulièrement des correspondances écrites avec ses proches et sa mère. Il reçoit souvent des visites.

6. Etat des comptes

Disponible	CHF 105.90
Réservé	CHF 253.05
Bloqué	CHF 1652.35

Versement de CHF 50.- par mois pour les frais de justice depuis le 01.04.2020 du compte réservé.
Versement de CHF 80.- par mois pour les frais LAVI depuis le 21.04.2020 du compte bloqué.

12. Préavis de l'EDFR

Préavis FAVORABLE

13. Conclusions / propositions de la direction de l'EDFR

Compte tenu des éléments précités et conformément au PES, la Direction de l'EDFR préavise favorablement la demande de conduite de l'intéressé, pour autant que son comportement demeure irréprochable jusqu'à la date de la sortie.

13.1. Règles de conduite

☒ Programme de sortie détaillé
☒ Préavis thérapeutique favorable
☒ Interdiction de contacter la/les victime(s) et ses proches
☒ Interdiction de posséder une arme
☒ Abstinence totale aux stupéfiants et autres substances psychotropes
☒ Abstinence totale à l'alcool
☒ Conditions du PES respectées
☒ Interdiction de quitter le territoire suisse
☒ Obligation d'un comportement correct
☒ Aucune sanction disciplinaire
☒ Autres : Une infraction relevant de l'art. 64 CP, l'accompagnement se fera par deux personnes dont au moins une personne de sexe masculin.

13.2. Contrôles à effectuer

☒ Prise d'urine avant la sortie
☒ Test d'alcool avant la sortie
☒ Prise d'urine après la sortie si suspicion
☒ Test d'alcool après la sortie si suspicion
☒ Montant suffisant sur le compte disponible

Nous restons à disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons nos meilleures salutations.

Guido Sturny
Directeur

Valentin Jotterand
Assistant social
Sig. élo.

7. Sorties accordées

Du	Au	Type	Motif	Echec
18.12.2024 10:30	18.12.2024 15:30	Conduite	Ordinaire (régime progressif)	Non
29.11.2024 11:00	29.11.2024 17:00	Conduite	Ordinaire (régime progressif)	Non
08.11.2024 09:30	08.11.2024 11:50	Permission accompagnée	Permission médicale HFR	Non
21.08.2024 11:00	21.08.2024 15:00	Conduite	Ordinaire (régime progressif)	Non
03.07.2024 10:00	03.07.2024 15:00	Conduite	Ordinaire (régime progressif)	Non
22.05.2024 11:00	22.05.2024 15:00	Conduite	Ordinaire (régime progressif)	Non
03.04.2024 11:30	03.04.2024 15:30	Conduite	Ordinaire (régime progressif)	Non
16.02.2024 13:00	16.02.2024 16:00	Permission	Permission accompagnée OCN	Non
04.12.2023 13:00	04.12.2023 17:00	Permission accompagnée	Permission médicale HFR	Non
16.06.2023 08:00	16.06.2023 12:00	Permission accompagnée	Permission médicale HFR	Non
16.12.2020 11:00	16.12.2020 15:00	Conduite	Ordinaire (régime progressif)	Non
04.11.2020 09:00	04.11.2020 13:00	Conduite	Ordinaire (régime progressif)	Non
09.09.2020 11:30	09.09.2020 15:30	Conduite	Ordinaire (régime progressif)	Non

8. Planification / Plan de l'exécution de la sanction (PES)

M. DOUGOUD est soumis à un PES validé par votre autorité le 21.04.2021, ainsi qu'à une planification PEM mise à jour et validée le 28.12.2022. Des séances de réseau ont eu lieu le 28.03.2024 et le 05.11.2024. Il en ressort que M. DOUGOUD a un bon comportement général et qu'il peut continuer le régime de progression sous forme de conduite pour l'instant.

9. Positionnement face aux infractions et amendements

Il reconnait les infractions qui lui sont reprochées.

10. Projets d'avenir

Il est sous traitement pour son surpoids. Il arrive à se projeter depuis la réussite de ses permis de tracteur. Une formation AFP agropraticien est en discussion pour la suite.

11. Demande de conduite

Du	Au	Congé fractionné	Nombre d'heures	Motif	Déroulement
19.03.2025 10h30	19.03.2025 16h30	Non	6 heures	Selon PES	Cf programmes annexés

14. Décision de l'autorité compétente

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissements de Bellechasse
Anstalten von Bellechasse

Case postale 1, 1786 Sugiez
T +41 26 304 10 10, F +41 26 304 10 70

Demande d'autorisation de sortie du détenu – Préavis du thérapeute

Selon le Règlement du 31.10.2013 concernant l'octroi d'autorisations de sortie aux personnes condamnées adultes et jeunes adultes, art. 17 al. 3 et notice 4.2

A remettre dans un délai de 3 jours à la Direction des EB

Demande de	☐ congé	☐ permission	☒ conduite

Nom	DOUGOUD
Prénom	Mickaël
Né le	26.04.1991

Type de traitement ordonné	☒ Art. 59 CP ☐ Art. 60 CP ☐ Art. 63 CP ☐ Art. 64 CP

Date de début du traitement	27.01.2020
Fréquence des consultations	Entretien individuel à quinzaine
Evolution du traitement	☐ défavorable ☐ stable ☒ favorable ☐ absence de suivi

Existence de contre-indication médicale	☐ oui ☒ non

Commentaires	Demande de conduite sociothérapeutique pour le 19.03.2025 de 10h30 à 16h30. Conduite dans un but de réappropriation d'une vie sociale et de ses codes hors univers carcéral

Recommandations éventuelles visant à réduire le risque	M. Dougoud restera accompagné durant toute la durée de la conduite

Préavis	☒ **favorable**	☐ **défavorable**

Lieu et date	Signature du médecin / thérapeute
,Fribourg, le 05.02.2025	Dre Devaud / Mme Azzola / Mme Rapone

RFSM FRIBOURG | Centre de psychiatrie forensique
Dre Corinne Devaud Cornaz - Médecin adjointe
Psychiatre-psychothérapeute FMH/SSPP
Psychiatre spécialiste en Forensique
Responsable de l'Unité de thérapies
Ch. Cardinal-Journet 3 - 1752 Villars-sur-Glâne

Rapone

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366, 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
1786 Sugiez

Sugiez, le

Formulaire
Demande de sortie RO (personne détenue en régime ouvert)

1. Informations générales

Type de sortie	☐ **Congé**		☒ **Conduite**			☐ **Permission**		
Nom : Dougoud	Prénom : Mickaël							
Né le : 26.04.1991	Origine : Suisse							
Autorité de placement	☒ FR	☐ VD	☐ NE	☐ VS	☐ GE	☐ TI	☐ JU	☐ Autres
Début de peine	1/3 Mesure 59		2/3			Fin		
Délai d'épreuve de 2 mois dès le :	06.03.2020							
Document d'identité déposé :	oui							
Sortie								
Date sortie précédente : 18.12.24	☐ Congé		☒ Conduite			☐ Permission		
Y a-t-il eu un échec ?	☐ Oui		☒ Non					
Motif de la demande :	Continuer le plan de suivie de ma Mesure							
Congé fractionnée	☐ Oui		☒ Non					
Date de sortie du : 19.03.25	au : 19.03.25		Horaire : 10h30 – 16h30					
Date de sortie du :	au :		Horaire :					
			Durée totale : 06 heures					
Matériel privé souhaité à l'accueil :	/							
Somme totale souhaitée (y compris billet de train) : 200.-			Prix billet de train :					
Moyen de transport prévu :	Véhicule EDFR							
Personne de référence								
Nom et prénom :	–		Numéro de téléphone : –					
Adresse :	–		Degré de parenté : –					

La demande de sortie doit être remise au référent social **6 semaines** avant la date de sortie souhaitée.

2. Informations complémentaires

> Horaires de sortie (conduites) : **08h30-13h00 / 14h30-20h00**
> Horaires de sorties (congé / permission) : **08h00-20h00**
> La somme souhaitée, la date et l'heure de sortie ne peuvent être modifiées après cette demande.

Types de sortie	Montants maximum accordés (francs)	
Conduite / permission	150.-	
Congé	250.-	
Congé fractionné	100.- / fraction	
Pas de provision sur le compte	Si selon programme 0.- → OK	Si montant insuffisant pour payer le train → Sortie annulée

Le non-respect d'une des conditions et/ou un retard, provoque le report ou l'annulation de la prochaine sortie / diminution du temps du congé

3. Bases légales

> Règlement du 31 octobre 2013 concernant l'octroi d'autorisations de sortie aux personnes condamnées adultes et jeunes adultes du Concordat latin :

Article 11 Cadence et durée d'une autorisation de sortie
[1] La personne détenue peut obtenir au plus un congé tous les deux mois.
[2] Pour des raisons particulières, l'autorité compétente peut déroger à la cadence par l'octroi de congés fractionnés.
[3] La durée du congé est fixée selon le barème suivant :

a) 1er et 2e congés, 24 heures au maximum ;
b) 3e et 4e congés, 36 heures au maximum ;
c) 5e et 6e congés, 48 heures au maximum ;
d) dès le 7e congé, 54 heures au maximum.

4. Annexes

Votre demande doit comprendre :
> Le programme détaillé de votre projet de sortie auquel vous devez vous conformer ;
> L'attestation de prise en charge pour chaque congé.

⚠ **La demande de sortie, le programme de sortie ET l'attestation de prise en charge, doivent être dûment complétés pour que votre demande de sortie puisse être présenté aux autorités.**

5. Signature

☒ **Je m'engage à respecter les conditions imposées durant la sortie.**

Lieu et date : Sugiez le 20.01.2025 Signature :

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
1786 Sugiez

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366, 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

Sugiez, le 20.01.2025

Formulaire
Programme de sortie

Nom : Dougoul

Prénom : Mickaël

Date de sortie : 19 Mars 2025

Heures	Lieu	Activités / Programme
	EDFR – site Bellechasse	
10h30	Départ EDFR	
11h30	Arrivé Restaurant	Luigia à Fribourg ville
13h00	Arrivé Activité	Bowling de Fribourg
14h30	Promenade + Achats	Fribourg centre ville
15h30	Départ pour l'EDFR	
16h30	Arrivée EDFR	

Heures	Lieu	Activités / Programme
	EDFR – site Bellechasse	

Remarques :

.....

.....

.....

Je m'engage à respecter l'exactitude de l'ensemble des données de ce programme et à signaler immédiatement à l'EDFR, site Bellechasse tout changement pouvant intervenir durant toute la durée de mon congé.

En cas de non-respect du programme, je m'expose à d'éventuelles sanctions.

Lieu et date : Sugiez le 20. 01. 2025 Signature :